COS JUDO SARTROUVILLE

Médaille de Bronze 2013
Rayonnement Départemental
CDOS Yvelines

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Vendredi 12 mai 2023

Le 12 mai 2022 à 20h05, les membres de l'association COS JUDO SARTROUVILLE se sont réunis à l'Espace Saint Paul, 19 rue des rosiers à Sartrouville.

L'assemblée générale est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association.

Les membres présents reconnaissent la validité de la convocation, 80 membres sont présents ou représentés, comme en atteste la feuille de présence émargée lors de leur entrée en séance.
Après avoir constaté que le quorum requis pour délibérer était réuni, le Président ouvre la séance à 20h05.
Les membres présents constituent le bureau de l'assemblée.

M. Serge VINCE est désigné en qualité de Président de séance et Mme Dominique ROUX comme secrétaire de séance.

Sont invités à la tribune : M. Jean-Pierre CHASSERAY (Président), M. Philippe SALINI (Président d'honneur), M. Serge VINCE (Vice-Président), Mme Nassera DERRAR (Trésorière), Mme Dominique ROUX (Secrétaire Générale), Mme Géraldine GIBIAT (Secrétaire).
Le Président M. CHASSERAY ouvre la séance par un petit discours pour remercier l'ensemble des adhérents de leur présence.

Le Président de séance expose l'ordre du jour.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2022 (1)
2 Lecture du rapport moral du président et du rapport financier (1)
3 Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 (1 projet)
4 Approbation des comptes de l'exercice du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 (1)
5. Quitus au Président et aux membres du comité directeur
6. Affectation du résultat de l'exercice
7 Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (1 projet)
8 Situation administrative de l'Association
- Situation au 30/04/2023

9 Orientations pour le cycle Olympique "Paris 2024"
- Budget saison 2023 – 2024
- Validation des tarifs de la saison 2023 – 2024
- Rappel de la procédure de changement de gouvernance pour le prochain cycle "LA2028"

10 Présentation et Élection des nouveaux membres du Comité Directeur – du Bureau et de son Président

PREMIERE RESOLUTION
Approbation du procès-verbal de l'AGE du 20 mai 2022
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
Approbation du procès-verbal de l'AGO du 20 mai 2022
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION
Les comptes sont présentés par Estelle PINHERO représentant Jérôme JOUBERT Expert-comptable
Les comptes présentés sont à l'équilibre, et font ressortir un excédent.

C.O.S. Judo Maison des Arts Martiaux
123, avenue Tobrouk, 78500 SARTROUVILLE – France
Tél : 01.61.30.24.48 cosjudo@cosjudo.com www.cosjudo.fr
N° : FFJDA CL781160 – N° SIREN 794714725 – N° Jeunesse et Sport : APS 78-1239

JR JN
CLP S.V CB DR

- Mme PINHERO explique qu'il y a une amélioration par rapport à 2021, grâce à de bons résultats. Les subventions versées sont principalement dédiées pour l'école de judo et le Haut niveau. Les principales charges sont pour les salaires, un achat de mini bus pour les déplacements en compétitions.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
Lecture du rapport moral du président et du rapport financier
Le président lit le rapport moral dans son ensemble.

CINQUIEME RESOLUTION
Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022
Mme Geneviève MANSARD COLLIN fait la lecture du rapport ; Elle insiste sur le fait que les tableaux de suivi des subventions et des fonds dédiés doivent être formalisés. Un contrôle interne doit être fait régulièrement.

SIXIEME RESOLUTION
Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (1 projet)
Mme Geneviève MANSARD COLLIN fait la lecture du rapport
L'ensemble des rapports est approuvé.

SEPTIEME RESOLUTION
Approbation des comptes de l'exercice du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022
Approuvé à la majorité

HUITIEME RESOLUTION
Quitus au Président et aux membres du comité directeur
Le Quitus est approuvé à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice
Il est proposé d'affecter le résultat de 15 858 € au compte report à nouveau
Approuvé à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION – POINTS DIVERS A L'ORDRE DU JOUR -
Situation administrative de l'association

- **Situation au 12/05/2022**
  Le COS Judo est le 3ème club de France avec 957 adhérents et le 2ème pour les féminines avec 322 adhérentes.
  Possibilité que les 750 scolaires soient intégrés. La prise de licence et une partie de des kimonos sont en cours de négociation avec la fédération.
- **Plan de redressement**
  Le COS Judo est à jour de son plan redressement.

ONZIEME RESOLUTION

- **Le Projet Féminin :** responsable Johann Roux
  Le budget est équilibré. Depuis 2014 cette action est pérennisée. La prochaine saison poursuit les actions.
- **Le projet sportif/stages** : responsable Patrice Camozzo.
  Le budget est reconduit avec une augmentation sur les postes de compétitions, au vu du nombreux croissant d'adhérents. Le budget est excédentaire
- **Le projet Haut Niveau :** responsable Amaury Colein – coach Vincent Massimino
  Le projet est reconduit sur la prochaine saison. Le budget est équilibré, Pour le projet JO 2028.une étude a été demandée à notre directeur technique pour travailler avec Amaury-Vincent en sollicitant la présence de la Ville Partenaire majeur de cette action.
- **Le Projet Scolaire** : responsable Serge Vince
  Le budget est excédentaire. Le projet continue, l'action est pérennisée depuis 2014.
- **Jeun'Handi** : responsable Serge Vince
  Les cours sont donnés chaque lundi mais peu de dynamique de la part de la direction de l'IME. Le budget est excédentaire

JR CLP S_V DR CB

- **Ascenseur Social** : responsable JP Chasseray.
  A la demande de la DREETS, le projet est reconduit. Les résultats sont supérieurs à 90% d'insertion positive (aucun retour en recherche d'emploi sur l'ensemble des jeunes insérés n'a été constaté.

Budget Saison 2023/2024
Comme les années précédentes le budget a été établi dans la même ligne de conduite. Gestion rigoureuse et la plus prudente possible tout en permettant le développement du club comme cette saison.

Validation des Tarifs de la Saison 2023-2024
Pour la saison prochaine le T-shirt reste offert dans la cotisation et nous proposons en plus un sweat. La fédération a annoncé que le tarif de la licence serait le même pour l'ensemble des cours, soit 41€.
Les remises familiales sont maintenues comme la saison précédente.

Inscriptions Saison 2023-2024

Cours	Cotisation	Licence	Frais Dossiers 1ère année	Total
Oursons	215 €	41 €	20 €	276 €
Pandawans	235 €	41 €	20 €	296 €
Judo	265 €	41 €	20 €	326 €
Ceinture Noire	15€	41 €	20 €	76 €
Taïso & circuit training	225 €	41 €	20 €	286 €

Approbation à l'unanimité des tarifs 2023-2024
* Comme pour cette saison, une contribution de 40 € est demandée pour les Ceintures Noires Compétiteurs (petite contribution pour les déplacements).

DOUZIEME RESOLUTION
Présentation et élections des nouveaux membres du Comité Directeur et du Bureau
Les mandats sont établis pour 4 ans. En septembre 2024 l'ensemble du comité directeur devra démissionner et une nouvelle équipe sera réélue. Les anciens membres sont rééligibles. Le comité peut accueillir 17 membres. La composition est de 7 personnes maximum pour les membres du bureau. Pour préparer cette transition 3 réunions seront proposées : 9/06 (présentation des actions du cos) -13/10 (présentation des partenaires) et 01/12/23 (l'administration du cos)
Philippe insiste sur le fait que le club a besoin de bénévoles. C'est le 01 octobre 2024 que la nouvelle gouvernance va démarrer.

Composition précédente du bureau :

Jean-Pierre CHASSERAY Président		
Bureau Exécutif :		
Serge VINCE Vice-Président – Romain Rolland	Nassera DERRAR Trésorière	Dominique ROUX Secrétaire Générale
	Amaury COLEIN Responsable Haut Niveau	
Comité Directeur :		
Aurélie COLLIN Team Boutique	Isabelle GONCALVES Team Boutique	Bertrand GRIDAINE Jeunes Espoirs
Véronique LE MELLAY-HAMON Responsable Vie Associative	Jean-José NABAÏS Jeunes Pépites	Marilucia PEREIRA Responsable Team Boutique
Christophe PICAN Responsable Groupe Adultes	Aurélie PILLIU Team Boutique	Johann ROUX Projet Féminin
Ermelinda SAINDERICHIN Responsable Organisation PPG		

Mmes Nassera DERRAR, Véronique LE MELLAY HAMON, Ermelinda SAINDERICHIN et Isabelle GONCALVES quittent le Comité Directeur.
Nous les remercions pour tout ce qu'elles ont apporté au Club.

JR CLP S_V JN DR CB.

Candidatures

CANDIDATURE COMITE DIRECTEUR

Couto Gerrero | Santiago

7 rue de la Liberté 78500 Sartrouville

19/04/1981 | Sales Development Engineer

01 39 13 23 40 | 06 81 15 64 20

santiago.guerrero986@gmail.com

NN

12/05/2023

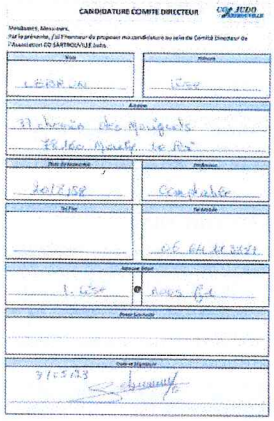
CANDIDATURE COMITE DIRECTEUR

LEBRUN | Lise

Comptable

3/05/23

Elections des nouveaux membres du Comité Directeur-du Bureau
Santiago COUTO GERRERO et Lise LEBRUN se présentent

Les Candidatures sont approuvées à l'unanimité.

Le nouveau Comité se retire pour élire le Bureau Exécutif de l'Association.

Marilucia PEREIRA est élu comme trésorière et quitte donc l'équipe de la boutique

Le Bureau est modifié comme comme suit :

BUREAU ÉLU		5 PERSONNES
FONCTION	NOM	PRÉNOM
PRÉSIDENT	CHASSERAY	Jean-Pierre
VICE-PRESIDENT	VINCE	Serge
TRÉSORIÉRE	PEREIRA	Marilucia
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	ROUX	Dominique
HAUT NIVEAU	COLEIN	Amaury

Le nouveau bureau élu ce soir terminera le mandat "Paris2024" – selon les statuts la fin du cycle est fixée au 30/09/2024.
Au 1er octobre 2024 la nouvelle gouvernance du cycle "LosAngelès2028" prendra ses fonctions jusqu'au 30/09/2028.

TREIZIEME RESOLUTION
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

M. Laurent MESEGUER, Conseiller Municipal de Sartrouville, en charge des associations, remercie l'ensemble des professeurs, les services civiques et les bénévoles pour toutes les actions menées. Il rappelle que la ville travaille en partenariat avec le club. Le Cos est un club qui vit, actif, reconnu au niveau national. Des subventions 2023 seront versées lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'Assemblée de leur présence et les invite au pot de l'amitié.
Il déclare la séance levée à 21H 00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Sartrouville le 30 mai 2023

Le Président de Séance
M. Serge VINCE

La Secrétaire de Séance
Mme Dominique ROUX